

## **Cession de EQUANS à BOUYGUES**

Comme vous le savez, le CSE est informé puis consulté dans les projets impactant les entreprises. Le projet de cession des activités d'EQUANS dans le cadre de l'offre engageante remise par le groupe BOUYGUES n'y a pas échappé.

La première information avait eu lieu le 10/12 lors d'un CSE Extraordinaire. Après deux mois de consultation, des expertises lancées par les élu.es AXIMA et INEO, le CSE de GBS SERVICES a rendu un avis définitif le 8 Février, le même jour que nos collègues d'AXIMA et INEO.

Il nous paraissait important de montrer que dans certaines occasions nous étions prêt à travailler avec la CFE. C'est ce que nous leur avons proposé et un avis commun a été rédigé. Il s'agit d'un avis ni favorable ni défavorable. Dans le jargon syndical, nous appelons ça un avis circonstancié. Cet avis est majoritaire.

La CFDT, fidèle à ces principes, a rédigé et lu une déclaration syndicale sur ce projet. Cette déclaration, que vous pourrez lire [ICI](#), est issue d'abord d'un travail commun entre toute la CFDT d'EQUANS puis d'une partie spécifique à GBS SERVICES.

La CFDT d'EQUANS reste mobilisée pour que Bouygues respecte ses engagements et en particulier :

- o Le maintien de l'intégrité d'EQUANS : refus de toute vente à la découpe,
- o Aucune suppression d'emploi à minima pendant 5 ans,
- o La mise en place d'un dialogue social de qualité.



Les prochaines étapes décisives auront lieu au Comité d'Entreprise Européen d'ENGIE, le CEE. Plusieurs réunions doivent avoir lieu dans les prochaines semaines, nous retenons plus particulièrement la date du 22 Avril qui devrait être celle où le CEE rendra son avis sur ce projet.

Nous vous tiendrons informé de la suite de cette cession dès que nous aurons de plus amples informations.



### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58

## **Déménagement Nantais, où en sommes-nous ?**

Cela fait des mois que nous en parlons, mais nous n'avons jamais été aussi proche de ce déménagement. Mais à quel prix ?

La direction a démarré son information consultation au dernier CSE du 8 Février et c'est le 7 Mars que le CSE devra rendre un avis définitif.

Lors de notre dernière réunion, la CFDT a abordé le point rouge de ce déménagement, à savoir la suppression du parking.



Les salarié.es qui viennent sur Insula en voiture n'auront demain plus de parking à leur disposition sur le nouveau site VEO. Ces salarié.es vont devoir changer leur moyen de locomotion, leur mode de transport. Cela représente un véritable impact sur l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle avec un temps de trajet qui va considérablement augmenter pour beaucoup d'entre vous.

Nous avons donc demandé à la direction quelles seront les mesures salariales mises en place pour pallier à l'augmentation du temps de trajet ? Et à notre grande surprise, rien. Ils attendent la nouvelle étude du temps de trajet avant de prendre des décisions.

Cette dernière est arrivée il y a peu, elle fait un comparatif du temps de trajet aujourd'hui sur Insula en voiture comparé à demain sur VEO en transport en commun. Cette étude est sans appel, le temps de trajet de la majorité des salarié.es est en très forte hausse.

Nous avions d'ores et déjà demandé des mesures significatives à la direction. N'ayant pas eu de retour, nous nous sommes permis de réinsister suite à la réception de ces nouveaux éléments. Nous sommes aujourd'hui en attente de réponses, réponses qui devraient arriver avant le prochain CSE. Nous espérons que la direction nous entendra pour le bien de toutes et tous les salarié.es Nantais.es.

Pour les personnes qui hésitent encore pour leur futur trajet, nous vous invitons à participer au forum mobilité organisé sur le site VEO le mardi 8 Mars. La direction prend en charge les tickets TAN pour s'y rendre en partant de INSULA. Pour les personnes en télétravail ce jour là et qui souhaiteraient y participer, demandez à votre manager le décalage de votre jour de TAD afin de pouvoir vous y rendre.



### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58

## Election des représentants des salariés au Conseil d'administration ENGIE

Dans moins d'une semaine (le 7 mars), les votes seront ouverts pour les élections des représentants des salariés au Conseil d'Administration d'ENGIE.

Ce vote se déroulera de façon électronique depuis le support de votre choix, ordinateur, téléphone portable ou tablette. Ces modalités vous sont précisées dans le courrier ENGIE reçu à votre domicile. Vous y trouverez vos identifiants et votre code d'accès (bien conserver ce courrier, ou prendre en photo votre code).

Nous avons réalisé pour vous ci-dessous un rappel illustré de cette procédure. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre représentant CFDT pour vous aider si besoin dans la compréhension de cette dernière.

Nous vous rappelons que mercredi 2 mars de 11h30 à 12h30, nous organisons un webinar CFDT à l'attention de tous les salarié.es GBS (ENGIE IT, GBS ENERGIE, GBS SERVICES, GBS SOLUTIONS) sur ces élections. Vous pourrez y rencontrer nos candidats et poser vos questions dans le chat.

### REUNIONS TEAMS

**Cfdt: Elections des représentants des salariés au CA d'ENGIE : comment voter ? Un peu complexe mais tellement important !**

*Dans le cas de vote électronique, la CNIL a renforcé depuis 2019 les niveaux d'identification exigés. Il en faut désormais plusieurs pour pouvoir voter, ce qui complexifie la démarche mais qui en garantit toute sécurité. C'est donc le cas pour ces élections organisées par ENGIE SA qui en a confié la gestion du vote à la société VOXALY.*

*Vous pouvez voter depuis votre ordinateur, téléphone portable ou tablette.*

**1** Vous avez dû recevoir un **courrier à votre domicile** avec un **code d'accès**.

**2** Vous devez vous rendre sur le site <https://engies-ca.vote.voxaly.com>

Muni de **votre code d'accès** (courrier), et après avoir saisi un **code de sécurité à l'écran (captcha)** vous devez créer un compte et un **mot de passe**.

**3** Afin de finaliser la création du mot de passe, durant cette inscription, il vous sera demandé de fournir un **numéro de téléphone portable** (de votre choix) afin de vous transmettre un **code de sécurité à retranscrire**.

Ceci étant renseigné (ouf !), vous pouvez aller voter, soit le jour même (**ce que nous vous conseillons fortement**) soit revenir ultérieurement avec vos identifiants (**les noter sur votre courrier, ils vous seront utiles en cas de deuxième tour pour le collège cadres**).

Après avoir consulté les listes et/ou professions de foi, vous pouvez voter (pour les candidats CFDT qui vous représentent 😊). Afin de confirmer ce vote, il vous sera demandé votre **numéro de matricule** figurant sur votre fiche de paie. Vous pourrez alors cliquer sur « je vote ». Un accusé de réception s'affiche, vous pouvez le conserver.

**HOTLINE**: Hotline Voxaly (prestataire) en cas de difficulté : 01 44 30 05 01

**BRAVO!**

**CNIL.**  
COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

**A préparer avant le vote :**

- Le courrier reçu à domicile
- Un ordinateur ou tablette ou smartphone
- Un téléphone portable (de votre choix)
- Votre numéro de matricule (figurant sur votre fiche de paie)
- Un peu de patience

### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



## Un Zest d'info

GBS SERVICES  
Février 2022 – page 4

### La CFDT de GBS SERVICES et SOLUTIONS mise en lumière



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Depuis que nous sommes passés sur la convention collective Prestaire de Services, nous sommes régulièrement amenés à travailler avec notre fédération CFDT, la F3C. Ils nous ont consacré un article pour nous présenter. Merci à eux de nous avoir laissé la parole ☺. L'article est à lire [ICI](#).

### Pose de vos congés payés CNETP

Suite au changement de convention collective au 1er janvier 2021, nous arrivons au terme de la période transitoire concernant la gestion des congés payées. A partir de mai 2022, ce n'est plus la CNETP mais GBS Services qui paiera les congés.

Pour profiter jusqu'au bout des avantages du TP, la CFDT a demandé au CSE de Janvier que la souplesse accordée par la CNETP soit appliquée chez GBS Services. Tel sera le cas, vous pouvez poser vos congés jusqu'au 15 mai 2022. Par ailleurs, la direction doit aussi communiquer sur cette souplesse auprès des managers.

Si vous ne pouvez pas utiliser l'intégralité de vos congés payés, nous vous rappelons que vous pouvez alimenter votre CET et/ou faire un don de jours.



### LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> Le droit à la déconnexion : plus qu'un droit, un devoir.

N°2 >> Accord PSO, n'hésitez pas à consulter l'[accord](#) avant de valider ou non votre entretien individuel.

N°3 >> Nous arrivons en mars, n'hésitez pas à anticiper sur la [pose de vos congés](#) d'été.



Votre collectif  
CFDT GBS Services  
toujours présent



#### Mars 2022 :

- 02/03 : WEBINAR CFDT
- 07/03 : CSE
- 24/03 : CSSCT



#### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58

